



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

produits alimentaires

Question écrite n° 87673

Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur les augmentations inquiétantes des prix de nombre de denrées alimentaires de base. Ainsi, le prix de la tonne de blé a augmenté de plus de 50 euros en trois mois et d'autres céréales tels le riz, le maïs et le soja connaissent des évolutions similaires. Les baisses de production constatées cette année du fait de facteurs naturels comme les sécheresses ou les incendies massifs qui ont touché certains greniers à blés tels la Russie, l'Ukraine ou le bassin parisien n'expliquent que très partiellement ces hausses compte tenu de la forte augmentation des stock mondiaux de céréales, six fois plus important qu'il y a deux ans. L'entrée massive d'acteurs économiques, établissements financiers cherchant d'autres terrains de spéculation après l'éclatement de la bulle immobilière, explique en grande partie ces hausses qui coupent le marché agricole des réalités de la production. Ces évolutions du prix des céréales pénalisent les consommateurs, à commencer par les plus pauvres d'entre eux, et font peser des graves menaces sur nombre de pays pauvres qui n'ont pas la chance d'être souverains en matière alimentaire. Les causes comme les conséquences de ce phénomène ne sont donc pas acceptables. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre afin de lutter contre la spéculation sur les denrées alimentaires.

Texte de la réponse

Les prix des céréales ont connu une progression brusque depuis le début du mois de juillet 2010. Cette évolution est mondiale et elle a largement pour cause l'arrêt des exportations de blé de la Russie, à la suite des mauvaises récoltes. Ce pays a acquis, depuis 2002, une place significative sur le marché mondial du blé, devenant en 2009-2010, l'un des cinq principaux exportateurs, pratiquant de surcroît, des prix très compétitifs. Son retrait soudain du marché a eu ainsi des conséquences importantes. Cependant, la hausse du prix des céréales n'est, à ce jour, pas comparable à celle de la campagne 2007-2008 qui avait été corrélée à une crise financière reconnue comme d'une ampleur historique. La réunion ministérielle agricole du G20, prévue en 2011, sous présidence française, pourrait faire des propositions pour répondre aux problèmes posés par cette évolution des prix en contribuant notamment à améliorer la connaissance des marchés physiques de produits agricoles et en prenant l'initiative des mesures destinées à leur apporter de nouveaux moyens de stabilité. Le G20 pourrait également faire des propositions concernant les réactions des marchés financiers aux informations en provenance des marchés physiques agricoles. Ces propositions devront toutefois converger avec les propositions générales du G20 pour l'ensemble des marchés dérivés des matières premières (énergie, etc.) et intégrer les évolutions du cadre réglementaire en cours aux États-Unis (réforme de Wall Street) et dans l'Union européenne (révisions des directives sur les marchés financiers). Dans cette perspective M. Jean-Pierre Jouyet, président de l'Autorité des marchés financiers et M. Christian de Boissieu, président du Conseil d'analyse économique, ont présenté le 22 septembre 2010 un rapport sur la régulation des marchés agricoles. De manière à promouvoir une réforme ambitieuse au niveau européen des marchés de dérivés des matières premières, un courrier cosigné par la ministre chargée de l'économie, le ministre chargé de l'agriculture et le ministre chargé de l'environnement a été adressé aux commissaires européens concernés au mois de septembre 2010.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vauzelle](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87673

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9828

Réponse publiée le : 2 novembre 2010, page 11970